IFSI Paris Saint Joseph
VIGIPIRATE-Renforcement de la vigilance

Plus que jamais, après les attentats de juillet 2016, les consignes de sécurité du plan Vigipirate renforcé doivent être respectées.

- Tous les professionnels et les apprenants doivent porter leur badge nominatif.
- Les attroupements dans le hall d'accueil sont interdits.
- Le dépôt des sacs, colis ou effets personnels sur le campus et dans l'institut est interdit :
  - Cette interdiction vaut pour les bagages qui doivent être identifiés et conservés près de leur propriétaire, et ne peuvent être laissés dans les circulations ou salles de cours.
  - Les bagages ne sont pas acceptés en dépôt à l'accueil ni dans les secrétariats
- Tout colis suspect ou abandonné doit être signalé immédiatement à l'agent d'accueil ainsi que tout comportement suspect.

PC sécurité Croix Rouge Française : 01 44 43 11 10
PC sécurité Hôpital Saint Joseph : 10
Urgence Police : 17 ou 112